

[COMMUNIQUE DE PRESSE] PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : Un nouveau pas franchi vers la suspension de la réforme des retraites

L'Assemblée nationale a adopté, en deuxième lecture, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, à l'issue de discussions ayant apporté au texte initial un nombre inédit d'amendements substantiels. **La CFDT souligne le sens des responsabilités des députés ayant permis cette adoption.** Ce vote consolide ce pilier des institutions républicaines qu'est la Sécurité sociale, dans un contexte politique et social marqué par une grande fragilisation de la société française.

La version votée du PLFSS 2026 comprend des avancées par rapport à la version initiale du texte. Certaines mesures, parmi les plus injustes, ont été supprimées ou atténuées, tandis que les moyens alloués à la branche Maladie ont été accrus avec réalisme. **Ce texte répare une injustice sociale en suspendant la réforme des retraites de 2023 à laquelle la CFDT s'était fortement opposée. Elle restera mobilisée pour concevoir une réforme des retraites juste et émancipatrice et s'impliquera dans les échanges ouverts dans la conférence sur le travail, l'emploi et les retraites.**

Le texte voté a le mérite de ne pas aggraver la crise politique. Des réponses significatives et durables doivent cependant être apportées aux difficultés structurelles de notre système de protection sociale et aux attentes des assurés sociaux. La CFDT est pleinement engagée dans cet objectif. De même, la CFDT poursuivra son action pour que l'État employeur respecte ses engagements notamment dans la mise en œuvre, le plus tôt possible, de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique hospitalière.

Pour maintenir son cadre solidaire, la branche Vieillesse de la Sécurité sociale doit être à l'équilibre. **Compte tenu des évolutions de la démographie et du marché du travail, des efforts devront être demandés à tous. Mais, pour la CFDT, ils ne pourront être consentis qu'en répondant à une exigence : leur répartition équitable, selon les moyens de chacun.**

Consciente de la gravité des enjeux, la CFDT restera donc force de propositions, dans un esprit de responsabilité, afin de défendre, adapter et développer la Sécurité sociale.

DÉCLARATION DE JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

puzzle

Documents

[Un nouveau pas franchi vers la suspension de la réforme des retraites](#)